



ENVIRONNEMENT

Enquête publique relative au projet de schéma directeur de la région Île-de-France - Environnement (SDRIF-E)



Donnez votre avis sur le Sdrif-E

Le nouveau Schéma directeur de la Région Île-de-France Environnemental, arrêté le 12 juillet 2023 par le Conseil régional, est soumis à enquête publique. Celle-ci sera ouverte du 1er février au 16 mars 2024, pour une durée de 45 jours consécutifs.



Créé le : 1/02/2024

La Région Île-de-France organise du 1^{er} février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Ile-de-France.

Pour connaître la ville la plus proche de chez vous et le jour de présence du commissaire enquêteur, consulter le dossier et donner votre avis en ligne : rendez-vous sur la plateforme registre-numerique.fr/sdrif-e . »

A Melun, le commissaire enquêteur sera présent le vendredi 2 février, de 14h à 17h, et le vendredi 8 mars, de 9h à 12h, à l'Hôtel de Ville, bâtiment des Services Techniques (RDC) à l'accueil du service urbanisme, 14 rue Paul Doumer.